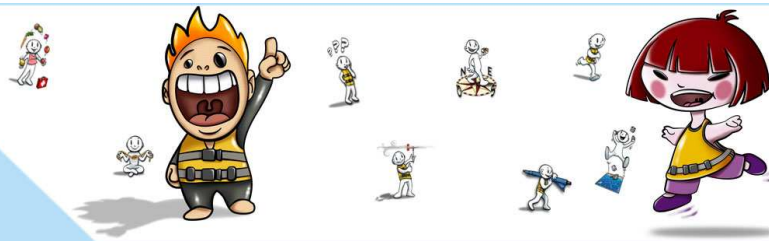


L'EXPRESSO DU DÉVELOPPEMENT



Juin 2009



C dans l'air...

Plan de relance des Ecoles de Sport

Une note d'information complète a été envoyée dans les Ecoles de Sport, les CDV et les ligues pour faire le point sur l'actualité du plan de relance initié en 2008. Le département Développement finalise les outils pédagogiques associés à l'animation des Ecoles de Sport (jeunes de 7 à 14 ans qui s'initient ou se perfectionnent au jeu de la régates) : panneau « Tous en course » pour aider à l'organisation des rencontres par poules, **outils d'animation des ateliers** : plateau de jeu, Quiz technique sur différents thèmes en rapport avec l'entraînement, panneaux de présentation des ateliers....



Journée nationale du jeune régatier le 19 septembre

Le principe de la mise en place d'une journée nationale du jeune régatier a été retenu pour le **19 septembre 2009**. L'objectif prioritaire de cette opération est le recrutement, la promotion et la fidélisation des publics jeunes : Donner le goût de la régates, favoriser les passerelles vers le club après la pratique dans le cadre scolaire, touristique ou de loisir... Compte tenu de la nouveauté du concept et pour aider les clubs, un **cahier des charges national** est associé à l'organisation de ces journées. Il est complété par des « fiches repères organisateurs ». Des outils d'aide à l'organisation et à la promotion de cette journée sont en cours d'élaboration et seront fournis aux clubs participants à l'opération. Pour faciliter l'accès à cette journée, la FFVoile a fixé le **prix d'inscription à la journée à 10 €/participant** (à régler par le participant au club d'accueil lors de l'inscription). La licence enseignement est obligatoire pour participer à la journée. Le club d'accueil la délivrera à tous les participants qui n'en ont pas, inclus dans le montant des 10 €. Le club peut prévoir de mettre en place une opération de marketing comme par exemple de rembourser aux participants le prix de la journée s'ils s'inscrivent ensuite dans l'Ecole de Sport pour une année. Afin de nous permettre de promouvoir efficacement la journée nationale du jeune régatier et pour diffuser les outils de promotion, les clubs intéressés doivent retourner à la FFVoile (département Développement) la fiche d'inscription pour la date du 15 juin 2009.

Labels 2009

La campagne de labellisation 2009 s'est achevée avec la tenue du bureau exécutif de la fédération qui a examiné les recours. Pour 2009, la FFVoile comptabilise 495 structures ayant le label Ecole Française de Voile, 448 ayant le label Loisir et 325 ayant le label Compétition. Il est à noter que 325 structures ont les 3 labels et 180 structures ont un seul label.

Nouvelle Embauche au département Développement

Suite au changement de département de Bastien Bouchard, la FFVoile a recruté Paul Gaudin comme nouveau chargé de mission Voile et Cohésion Sociale au sein du département Développement.

Bons plans...

Attention passerelles entre les diplômes

Pour les labels compétition, 25% des cadres qui encadrent l'Ecole de Sport sont titulaires du diplôme de MFV. Nous souhaitons insister sur les passerelles aujourd'hui possibles avec le diplôme d'entraîneur fédéral.

Pour rappel, le titulaire d'un MFV a par **équivalence les UCC 1 à 3** de la formation d'entraîneur.

Par ailleurs, pour aider à la reconnaissance des compétences des cadres MFV en activité dans l'entraînement sportif, par dérogation exceptionnelle et transitoire jusqu'au 1er septembre 2012, s'il exerce des fonctions d'entraîneur (au moins une saison d'encadrement sportif), il peut être dispensé, sur sa demande, de **l'UCT 1E (expérience de la régates)**.

L'expérience acquise par ce cadre au sein de son club permettra ensuite un accès facilité à l'UCC4, voir une validation complète de l'UCC4.

Il va ainsi acquérir le statut « **d'entraîneur stagiaire** », minimum requis pour la labellisation Ecole De Sport. Les moniteurs intéressés peuvent se rapprocher de leur ligue pour ouvrir un **livret de formation d'entraîneur**.

Modification des CAE

Depuis le 1^{er} janvier, les conditions d'accès aux CAE ont bougé, permettant ainsi de faciliter l'accès aux séniors et une meilleure prise en charge des jeunes. Vous pouvez vous rapprocher du Pôle emploi Service et de ses antennes locales pour plus de renseignements.

Monbureaudeposte

Ce site est une interface des services de la Poste. Des services utiles comme la possibilité de rédiger un courrier sur ordinateur, puis de l'envoyer à la Poste qui se charge de l'expédier en recommandé ou envoi simple, à la liste des gens que vous sélectionnez. Pensez y pour faire un mailing de masse pour l'organisation d'une régates ou d'un événement. <http://monbureaudeposte.laposte.fr/>

Save the date...



En complément, le MEEDDAT organise les « JOURNEES DE LA MER » sur le thème du respect de l'environnement. C'est un appel à projets lancé par le ministère. Tous les acteurs sont encouragés à organiser, pendant la **semaine du 8 au 14 juin**, des manifestations en lien avec leur activité. Elles peuvent prendre la forme de journées portes-ouvertes, expositions, cycle de conférences, films, soirées thématiques, villages associatifs, animations ludiques... Pour participer à l'appel à projet, les candidats doivent inscrire leur manifestation via le formulaire d'inscription en ligne. Il sera ensuite étudié par un comité de sélection. Ces événements recevront le label « j'apprends la mer » et bénéficieront ainsi d'une audience nationale. Informations sur cette opération sur le site : <http://www.japprenslamer.fr>.

Retrouver l'Expresso et toute l'actualité du département Développement sur Internet <http://www.ffvoile.fr>

Pour recevoir toutes les informations de la FFVoile, veuillez à mettre à jour votre adresse E-mail grâce à la rubrique Espace club du site Internet.